

devint sérieux tout à coup. Maintenant, causons. — On vous a donc cherché querelle ? — Oui. — A propos de cette femme, sans doute ? — C'est probable, dit Singleton. — Et vous voulez que je vous serve de témoins ? — Je n'ose l'espérer. — Je suis votre homme, dit don Ramon.



Le CANARD paraît tous les samedis. L'abonnement est de 50 centimes par année, invariablement payable d'avance. On ne prend pas d'abonnement pour moins d'un an. Nous le vendons pas aux agents huit centimes la douzaine, payable tous mois.

LE CANARD, Boîte 1427, Montréal.

LE CANARD

MONTREAL, 12 Février 1887

LETTE DU PETIT LADEBAUCHE A SON PERE.

Montréal 7 février 1887

Mon chér pupa

Je sis arrivai dimanche à mainui à Montréal avec le alé o pair tropique pour vouare les faittes du carni val vucon bavassait tan dan les gasaite surtout ceque i orais 2 bo avouare queus je me sis dis Ki fodrai queue je voi sa moi cs.

Kan jé sis ariyé jé benvu queus le diable était ovavache, i avais stiaileman plin 2 monde dan les otel queue lon ne trouvais pa laurusque se couché, é on ma di qu'1 Anglais dumeris avais païé 6 piastre pour couché avec sa fami dans un quard o vouindsaurotel.

Moi kavais pas anvi de couchai dans 1 quard jé pa alé o vouindsaurotel mai sur lara Saint paul ou je conaisais un gas dais chanté Ki se trouve à Montréal é Ki i prenais pansion, cest ticoq le gas o pair Lataite ka tu conais bon.

O poupa je peu pa dir tou ce queu jé vu de bo ce serait tro faur pour ma vache Com 2 rés-on jé allé la oussuon madi ke c'était plu bo é jé vu dabur sur eune grande place nalfasse d'eune église quais ben plu grande ke colle 2 not parouais: 1 grand machaingo an glaco ka 1 ben drole de non, itapalle ca un hyacinte mai je sis pas ben sur. Ca a la tournur com 1 gro gato é ia dedan des passago é 3 é pi ren que dais passago, alor je me suis di aquoua ké ce sairs 1 batise ou ia ren qué des passagos é pa 2 chambre é jé demandé ca à 1 ome 2 peaulisse é i sa ficha de moi. Je li réserve 1 chien 2 ma chaine. Mais jé pa conpri antoute skoua ke ce machine en glaco avec ren que dais pasage et qui est pa bo antoute ca pouvai sairvir.

I a dedan l'hiacint: 1 tas de monde ki si foule ke ca fait ben rire les dam é les demoisalle aussi.

Après sa jé alé voir le palais 2 glaco, ca ba 4 asces, o poupa kan ia dais chandaile plin ca, je croais ke c'était le parad. Co-la ka je vu lor Dansedon kes com ki dirait le roi du Canada, éheu tu croirais pa cest 1 ou com tou le monde, il a 1 né, 1 bouche, 1 culotte tou com tou le monde, il épai avec sa dyn é on di que cais du ben bon monde.

I a sur 1 ot caré 1 cabane de chantier, onais ouis pas com au chanté ou ta travaillé, i a pas d'ome dedan et i guente pa.

Je ne técriré plu parce que ca coute 6 sou é ke le carnival va me couté bon chair.

I va javouare des votation dans la parouasse, los bleu fou ben du tapage mais leur chien est maur.

Adieu poupa.

Ladébauche fils.

ACTE DE NAISSANCE.

Le maire de Saintes écrivait à son fils qui se conduisait mal : — Respectez votre père et maire.

Un bon cultivateur, maire de sa commune, se trouva dernièrement dans un grand embarras, dont il se tira fort adroitement. Sa femme était accouchée depuis trois jours, et l'adjoint de la commune venait de partir pour un village assez éloigné. Il fallait cependant dresser l'acte de naissance sur le-champ. Le maire-père, après avoir mûrement réfléchi, s'en acquitta de la manière suivante :

« Ce jourd'hui, etc., étant accompagné de Zéphyrin Ducaillon et Isidore Baculard, mes témoins, je suis comparu devant moi, maire de la commune de..., à l'effet de me déclarer que ma femme vient d'accoucher d'un enfant vivant et bien constitué.

« Sur la demande de quel sexe est l'enfant et quels étaient ses père et mère, je me suis répondu qu'il est du sexe masculin et fils de moi, François Piot, et de Madeleine Bidou, mon épouse ; en foi de quoi, j'ai signé le présent, avec nos, maire, et lesdits témoins.

« Signé : François Piot, père. « et François Piot, maire. »

LE BON ONCLE !

Le bon oncle que Perrine avait là ! Et comme il a su en jouer !

Il avait commencé par lui emprunter 60,000 fr. Ce résultat est fort honorable ; mais ce n'est pas en cela qu'éclate le génie de Perrine.

L'oncle Delcroix — un banquier, je vous prie, et un banquier parisien — venait de prendre jugement contre lui et menaçait de le poursuivre, quand il imagina de lui dire :

— Je ne puis vous payer ; mais je puis offrir une bonne garantie. J'ai piéé à ma belle mère, en cachette de mon beau-père, 9,000 fr. J'ai sa reconnaissance et je vais vous en faire le transport.

L'oncle accepte ; mais la reconnaissance demeure introuvable, Perrine trouve mille prétextes plus extravagants les uns que les autres pour abuser M. Delcroix, et le temps s'écoule de la façon la plus réjouissante pour le neveu et pour son camarade Nancy qu'il associe à ses ruses.

Il dit d'abord à M. Delcroix : — Je vais vous remettre le titre. Mais ma femme est là, qui s'y opposerait. Ren voyons-la chez ses parents, à Clamecy.

— Soit, dit l'oncle. Et il paie sans murmurer les frais de voyage de la dame.

Le lendemain Perrine ouvre l'armoire et s'écrie : — Ah ! mon Dieu ! ma femme n'emporté le titre ! Mais rassurez vous. Je vais aller le chercher...

— Soit dit l'oncle. Et il remet 250 francs à Perrine pour aller retrouver sa femme.

Le surlendemain Nancy arrive chez M. Delcroix et lui tient à peu près ce langage : — Un affreux malheur ! Mme Perrine est tombée victime d'un accident de voiture. On ne peut lui demander les pièces en ce moment. Mais prête-moi deux cents francs, je vous les rapporterai de Clamecy.

— Soit, dit l'oncle. Et il donne 250 fr.

Perrine écrit que sa femme est au plus mal. Et M. Delcroix, touché jusqu'aux larmes, envoie de nouveau 300 fr.

Une opération est imminente ! L'oncle envoie 250 fr. Enfin voilà Perrine de retour. Il a le titre : il va le remettre. Malédiction ! Nancy lui vole son paletot et par la même occasion la reconnaissance de sa belle mère.

M. Delcroix s'indigne avec Perrine de la trahison de son ami, et le console de son mieux. Mais il faut retrouver Nancy et retirer le titre de ses mains.

L'oncle donne 1,000 francs et le neveu part à la poursuite de Nancy.

Il le ramène confus et repentant. Mais Nancy ne veut se dessaisir du titre que moyennant une indemnité de 100 francs.

Ici nous laissons la parole à l'avocat de M. Delcroix, M. Pinvert :

Nancy tire de sa poche une large enveloppe en papier Bull, bien fermée de cinq cachets.

— Vous voyez, dit-il, que cette enveloppe porte votre adresse, regardez bien qu'il y a cinq cachets, que ces cachets sont intacts ! Mais vous comprenez qu'après ce qui s'est passé je ne veux pas m'exposer à être inquiété, je ne veux m'exposer à aucune responsabilité. Je vais mettre ce paquet à la poste devant vous...

— Mais pourquoi ne pas me le donner ?

— Parce que, en le mettant à la poste avec recommandation, on me donnera un bulletin qui sera une décharge ! Songez donc qu'il y a une plainte de vol portée contre moi par votre neveu à ce sujet ! Et, en outre, vous allez me donner, vous aussi, une décharge écrite de votre main, constatant que la pièce vous a été remise.

— Au fond, c'est assez juste, pense M. Delcroix. Et l'on va se rendre dans un bureau de poste quand, tout à coup, Nancy s'avise que le papier de l'enveloppe Bull est bien faible et, en compagnie de M. Delcroix et de Perrine, il va acheter une large enveloppe de fort papier dont on recouvre le paquet ; puis on écrit de nouveau l'adresse.

— Comme cela, dit Nancy, il n'y a plus d'accident à redouter.

M. Delcroix écrit et signe la décharge ; on se rend dans le bureau de poste ; là, on recommande le paquet, qui disparaît par le guichet, M. Delcroix, avec un soupir de satisfaction remet gracieusement la décharge à Nancy. Puis il veut courir chez lui attendre l'arrivée du facteur. Mais, avant de le quitter, Nancy demande une légère marque de satisfaction.

Et M. Delcroix lui donne encore 100 francs.

Le facteur lui remit bien le paquet si précieusement cacheté et protégé qui ne contenait que du papier blanc. Le tribunal avait condamné par défaut les deux escrocs à treize mois de prison.

Ils ont fait opposition, et leur attitude a été tellement cynique, que le tribunal a élevé, ce qui se conçoit guère, la peine à deux ans en ce qui concerne Perrine.

NOTES SUR LE CARNAVAL.

Le Canard avait l'intention de publier un numéro spécial pour le carnaval, mais craignant de faire une concurrence déloyale aux deux numéros illustrés du Star et du Witness, le Canard s'est contenté de prendre quelques notes sur les fêtes de cette semaine.

Pour cela il a expédié aux quatre coins de la ville dix de ses plus adroits reporters, et voici les faits les plus importants qui nous sont parvenus.

COUACS

Dans un magasin de nouveautés : Le client. — Je ne trouve pas ces cravates de couleur distinguées.

Le sous chef de rayon. — Monsieur vous me surprenez, je n'en porte jamais d'autres.

Madame Prudhomme n'est pas contente.

— Comment ! dit-elle, on a donné à notre enfant un clairon, un tambour et un fusil, et tu lui enlèves tout !

— Pour être conséquent avec moi-même, répond M. Prudhomme ; je suis pour le désarmement.

Achetez-vous une malle ? demande un marchand à Calino.

Une malle ! et pourquoi faire, s'il vous plaît ?

— Pour y mettre vos effets.

— Alors, vous voulez que j'aille tout nu ? s'écrie Calino avec indignation.

Tous les jours vous pouvez remarquer ceci : une femme sortant d'une boutique, si elle va vers la droite, ne manque jamais de regarder à gauche.

C'est ainsi qu'hier matin une petite ménagère sortait d'une crèmerie avec un plat creux, rempli de lait, où baignait un beau fromage mou. Elle avait, naturellement, la tête tournée du côté opposé à sa destination.

Choc terrible contre un gamin, qui est le devant de sa blouse, du menton au genou, entièrement couvert d'une épaisse couche de crème.

La ménagère de crier et d'invectiver.

Mais lui, avec un flâne rehaussé de fine politesse :

— Beaucoup de sucre maintenant, madame, s'il vous plaît !

— On donnait un bal, la dame de la maison adresse à son ami le capitaine Galino un petit billet dans lequel elle espérait, selon la formule, "qu'il voudrait biou honorer le bal de sa compagnie".

Quelle n'est pas la surprise de la dame, en voyant entrer dans le salon le naïf capitaine, à la tête de sa compagnie !

A table d'hôte, un Anglais montrant du doigt le plat de résistance, un énorme chapon rôti à point :

— Garçon, veuillez me passer cette petite poulet.

— Je prie monsieur de vouloir bien attendre qu'il soit découpé...

— Inutile, garçon... Je les mangerai comme ça !

— La Société protectrice des animaux vient d'ajouter l'article suivant à ses statuts :

« Quiconque aura traité son prochain d'animal sera tenu de le protéger.

— Un chanteur de cafés-concerts, momentanément enrhumé, demande à son médecin s'il est vrai que les œufs frais échauffent la voix et favorisent l'émission des sons.

— Je crois bien ! répond l'Esculape avec un sérieux imperturbable. Voyez plutôt les poules : dès qu'elles poudent, elles se mettent à chanter !

Dans un restaurant de très petite marque :

— Monsieur veut-il dîner à un franc cinquante ou à deux francs ? interroge le garçon.

— Quelle est la différence ?

— Cinquante centimes, monsieur.

Un promeneur donne deux sous à un aveugle.

— Merci, monsieur, merci bien dit le mendiant, dont les "yeux" expriment toute la joie.

— Tiens, mais comment se fait-il ?... Vous y voyez donc ?... — Je vais vous dire, monsieur...

— Mais alors que signifie cette pancarte placée sur votre poitrine ? — Voilà... c'est que... voyez-vous, monsieur... à la maison, on s'est trompé... je ne suis pas aveugle, je suis "sourd et muet" !

CONSOMPTION — J'ai un remède positif pour la maladie indiquée ci-dessus ; par son usage, des milliers de cas de la pure ospédo et très anciens peuvent être guéris. Yraiment, ma foi est si grande dans son efficacité, que j'enverrai deux bouteilles gratuitement avec un traité de valeur sur la maladie, à toute personne souffrant de cette maladie. Donnez l'adresse au bureau de poste et pour l'express. Dr F. A. BLOOM, succursale : 32 rue Yonge, Toronto.